



1, rue du Faubourg de la Chaussée  
CS 10317  
45125 MONTARGIS CEDEX

(Loiret) - 64.000 habitants

Communauté d'Agglomération

---

RECRUTE un **Responsable du pôle Voirie** à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2018

Placé(e) sous l'autorité du Directeur Général des Services Techniques, vous assurez la programmation et le suivi des projets développés par l'AME en matière de voirie (travaux neufs, entretien), de requalification d'espaces publics et d'ouvrages d'art.

#### **MISSIONS :**

- Programmation et coordination technique des projets développés par la Communauté d'Agglomération en matière de voirie, de requalification d'espaces publics et d'ouvrages d'art.
- Coordination et suivi de l'ensemble des maîtres d'œuvre, bureaux d'études et entreprises pour ces opérations.
- Possibilité de maîtrise d'œuvre interne pour ces mêmes travaux.
- Elaboration des cahiers des charges des dossiers de consultation de Maîtrise d'œuvre et bureaux d'études, suivi des procédures.
- Suivi des projets de travaux, élaboration de certains dossiers de consultation, suivi des procédures, suivi financier.
- Suivi des études de diagnostics, signalisation et schémas.
- Suivi des données SIG propres à la voirie.
- Suivi des chantiers.
- Estimation des enveloppes financières, préparation des budgets.
- Edition de bons de commande.

#### **COMPETENCES REQUISES**

- Niveau requis : Ingénieur
- Formations et qualifications nécessaires : Formation Bac + 5 – spécialité Génie Civil ou VRD
- Bonnes connaissances techniques dans le domaine des Voiries et Réseaux Divers
- Bonnes connaissances du fonctionnement des collectivités territoriales et de l'intercommunalité.
- Capacité d'analyse, de coordination et de travail en groupe.
- Qualités rédactionnelles.
- Qualité relationnelle et sens du travail d'équipe.
- Rigueur, disponibilité et discrétion.
- Maîtrise de l'informatique bureautique.

#### **Recrutement**

Poste basé à l'hôtel communautaire à temps complet : 35 heures hebdomadaires , travail en équipe

#### **Rémunérations et avantages :**

Rémunération statutaire + régime indemnitaire + prime annuelle + tickets restaurants